



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Boycott-du-Conseil-Commun-de-la>

Boycott du Conseil Commun de la Fonction publique

- CSFP-CCFP - CSFPE (Conseil supérieur de la fonction publique d'État) -



Date de mise en ligne : jeudi 12 avril 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

11 avril 2012 - Communiqué commun de sept organisations syndicales de la Fonction publique

Nos organisations CFTC - CGT - FA/FPT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA- estiment que le dialogue social dans la Fonction publique s'est dégradé.

Elles ont à plusieurs reprises alerté le ministre sur ce sujet : sur le calendrier contraint qui ne leur permet plus de mener à bien leur travail, que ce soit au sein de leurs propres instances comme avec les personnels ; maintien des textes à l'ordre du jour des organismes consultatifs contre notre avis quasi-unanime ; ...

Suite à l'audience du 28 mars avec F. Sauvadet, aucun changement significatif n'a été apporté nous permettant de retrouver des conditions de travail plus sérieuses et sereines, bien au contraire !

Nous tenons à redire que pour réellement fonctionner le dialogue social doit respecter les différentes parties qui le composent. Dans toutes les réunions, qu'elles soient institutionnelles ou non, nous représentons les personnels et nos demandes, expriment leurs préoccupations et leurs exigences. Celles-ci devraient non seulement être entendues mais également prises en compte, ce qui n'est plus le cas.

Depuis plusieurs mois, de nombreux textes sont promulgués (contingement du 8ème échelon, PFR pour les administratifs C, maintien de la journée de carence...), malgré l'opposition unanime ou quasi unanime des représentants des personnels et sans qu'aucune de leurs propositions ne soit acceptée.

Si, sur la question des personnels sociaux, le ministre a accédé à une demande de réunion de concertation vivement réclamée par les représentants des personnels, le texte initial n'a nullement été modifié et les souhaits des personnels ont été rejetés d'un bloc !

Ce qui prouve que, quelles que soient les revendications légitimes le ministre ne veut en aucun cas entrer dans une véritable phase de négociation avec les organisations syndicales représentatives.

Par ailleurs, en ce qui concerne la question des moyens syndicaux, nous sommes toujours dans l'attente, hormis sur le projet de circulaire, des documents afférents aux réunions programmées pour les prochains jours. Décidément, les conditions d'un travail sérieux et serein ne sont pas, non plus, réunies sur ce sujet qui est pourtant d'une grande importance.

Ce sont les raisons pour lesquelles, nos organisations syndicales ont décidé de ne pas participer à la réunion du Conseil commun de la Fonction publique prévu ce jour.

Paris, le 11 avril 2012